

**Comté de Lotbinière  
Municipalité Saint-Sylvestre**

**Assemblée régulière** du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **12 janvier 2015**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire suppléant monsieur Étienne Parent, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Raynald Champagne, Maryse Lapointe.

Mario Grenier et Roland Gagné absents.

**Résolution numéro 01-2015**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolution numéro 02-2015**

**Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 15 décembre 2014**

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 15 décembre 2014 soient adoptés tel que préparés par la secrétaire.

**Résolution numéro 03-2014**

**Adoption des dépenses particulières pour l'année 2015**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que l'on accepte comme dépenses particulières les items suivants :

- les dépenses d'électricité, de chauffage, de télécommunications, de système d'alarme, d'entretien ménager, de déneigement, de sablage, d'entretien de logiciels acquis, d'entretien du site Web ;
- les cotisations et quotes-parts prévues par la loi, frais de financement ;
- les dépenses reliées aux salaires et à la rémunération des élus ;
- les dépenses reliées à la location du photocopieur, l'immatriculation des véhicules, l'essence, huile, gravier, location de camion, pelle ;
- les dépenses reliées aux frais postaux, aliments et breuvages, publications, fournitures de bureau, entretien de l'ameublement.

**Résolution numéro 04-2015**

**Mandat à Pierre Croteau**

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que monsieur Pierre Croteau occupera le poste d'inspecteur municipal; qu'il sera la personne responsable des travaux publics et de voirie, des étangs aérés, de l'application des règlements et

tous autres travaux demandés ; que le tout soit sous la supervision de la directrice générale de la municipalité.

### **Résolution numéro 05-2015**

#### **Embauche de Dominic Parent comme pompier volontaire**

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Dominic Parent comme pompier à temps partiel dans la brigade des pompiers de la municipalité de Saint-Sylvestre.

### **Résolution numéro 06-2015**

#### **Pompiers à temps partiel pour l'année 2015**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les personnes suivantes feront partie de la brigade du service incendie de la municipalité Saint-Sylvestre pour l'année 2015 ; Gilles Chabot, directeur en chef, André Bilodeau, Gilbert Bilodeau, Stéphane Bilodeau et Pierre Therrien comme officiers, Marc-Antoine Bilodeau, Michel Bilodeau, Pierre Bilodeau, Jean-Philippe Blaney, Gaétan Drouin, Jean-Denis Doyon, Marco Gagné, Sébastien Gagné, Yannick Lachance, David Lambert-Guay, André Langlois, Dominic Parent, François Ross-Savoie, Christian Routhier, Jean-François Tremblay, comme pompiers à temps partiel.

### **Résolution numéro 07-2015**

#### **Don pour la popote roulante**

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que la municipalité verse un don de \$ 1 300 pour le fonctionnement de la popote roulante.

### **Résolution numéro 08-2015**

#### **Adoption du règlement 94-2014 Déboisement et Foresterie**

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 94-2014 apportant les modifications aux règlements d'urbanismes concernant la foresterie et le déboisement en terre privée ; que les chapitres concernés soient modifiés ; que les corrections nécessaires soient appliquées ; que le présent règlement entre en vigueur dès son adoption.

### **Résolution numéro 09-2015**

#### **Demande de Dessercom**

Attendu que la compagnie de service ambulanciers et transport médical Dessercom a présenté une demande concernant une exemption de taxes municipales, qu'elle a démontré qu'elle est bien un organisme portant assistance à des personnes opprimées, défavorisées ou en difficultés ; il est proposé par Roger Couture, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Dessercom

### **Résolution numéro 10-2015**

#### **Mandat à la firme WSP concernant le projet résidentiel**

Attendu que la municipalité doit donner un mandat pour préparer le CA pour le futur développement résidentiel ; qu'un montant de \$ 18 900 plus taxes a été soumis par WSP ; que la municipalité autorise WSP Canda Inc. à présenter la demande d'autorisation au MDDELCC, que la municipalité transmettra au MDDELCC, au plus tard 60 jours après les travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ; que la municipalité s'assurera que la superficie des terrains soit conforme à la réglementation ; qu'un chèque au montant de \$ 562 soit versé au ministre des finances et de l'économie du Québec.

### **Résolution numéro 11-2015**

#### **Prêter le terrain du parc industriel**

Attendu qu'une demande a été faite par la compagnie Dessercom concernant l'utilisation du terrain au parc industriel lors d'une activité qui se tiendra à la fin janvier 2015, que cette activité consiste à une formation de conduite d'urgence hivernale, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'accepter de prêter le terrain à condition que la compagnie Dessercom se tienne responsable de l'activité et prenne en charge les assurances nécessaires pour couvrir l'activité.

### **Résolution numéro 12-2015**

#### **Engagement pour le chemin de St-Rémi**

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a manifesté son intérêt pour le Chemin de St-Rémi en mars 2014; que suite aux différentes rencontres avec les promoteurs du projet du Chemin de St-Rémi, la municipalité de Saint-Sylvestre considère qu'il y aura des retombées économiques potentielles sur son territoire ; en conséquence, il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu de verser une contribution de \$ 1 000 pour la mise en place du chemin de St-Rémi.

### **Résolution numéro 13-2015**

#### **Adoption de la politique Familles-Ainés (MADA)**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'adopter la politique familiale tel que présentée dans le document soumis.

### **Résolution numéro 14-2015**

#### **Remboursement de location de salles pour les organismes**

Attendu que la Société Sportive et Sociale Saint-Sylvestre a modifié ses prix de location de salles, attendu que la municipalité soutient les organismes de Saint-Sylvestre lors de leurs activités de financement en remboursant une partie des frais reliés à la location de salle ; il est

proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que le montant attribué au remboursement sera de \$ 145, et ce une fois par année, par organisme.

### **Rencontre des personnes et période de questions des citoyens**

Aucune question ne fût posée.

### **Rapport des comités**

**Bibliothèque :** Fermée durant la période des fêtes. Dossier de l'enseigne, ça n'avance pas vite. On relance encore pour avoir quelque chose à présenter.

**Loisirs :** Patinoire et anneau de glace en fonction depuis le 31 décembre. Commentaires positifs à date, beaucoup de petites familles sur l'anneau de glace. Nous installerons des pancartes "défense de stationner" près de l'anneau de glace.

Estrades près du terrain de balle, nous procéderons au changement de tous les madriers au printemps, corporation défi pourra utiliser ceux que nous avons pour faire les bancs dans les carrioles pour l'événement des glissades.

**Matières résiduelles :** Rien à signaler, le ramassage durant le temps de fêtes semble s'être bien déroulé.

**Centre Multifonctionnel :** Le projet d'agrandissement été accepté par développement économique Canada le 17 décembre. Nous avons signé les documents et retourné le tout le 6 janvier. L'hydrologue a envoyé son rapport au ministère de l'environnement à la fin novembre. Problème avec la scène pour la descendre, on essaie de trouver une solution pour remédier au problème.

**Inspecteur municipal :** Le pick up sera disponible le 16 janvier, (lettrage complété).

**M.R.C. :** Réunion le 14 janvier à St-Édouard.

**Pompiers :** Souper spaghetti le 17 janvier. L'achat des casques a été reporté. Le travail en caserne sera transmis à l'inspecteur municipal éventuellement.

**Salon des jeunes :** Ramassage des cannettes le 3 janvier a rapporté plus de \$ 600.

**Développement local :** Ententes signées avec Gaétan Therrien et Yvan Drouin concernant l'achat de terrain en vue des travaux d'égouts. Le notaire Alain Bolduc va travailler sur les contrats.

Ruth Bilodeau a été rencontré le 18 décembre concernant son terrain sur la rue Principale. Elle va nous revenir en janvier sur le dossier.

**Corporation DÉFI :** Préparation des glissades pour le début février. Richard Therrien a été rencontré le 7 janvier afin de faire un suivi de ce qui avait été discuté au conseil cet automne. Le conseil est en accord avec la poursuite du programme d'accès à la propriété par corporation DÉFI, que pour le colloque prévu à l'automne 2015, le conseil est bien prêt à s'impliquer au niveau financier, mais qu'un montage ou plan avec des montants devra être présenté avant l'activité.

Pour les glissades, Pierre Croteau sera prêt et disponible pour aider lors de cette activité. Le pick up sera aussi disponible pour le transport de certaines choses.

**Comité éolien :** Tous les documents avaient été prévus à l'été au niveau des conventions. RES Canada Inc. devra signer l'entente avec Hydro-Québec avant le 31 janvier.

**Comité famille :** Centre femme de Lotbinière, fête ses 30 ans d'existence, la municipalité devra désigner deux femmes remarquables (une de moins de 35 ans et une de plus de 35 ans) pour souligner l'évènement le 8 mars prochain. On propose Lucie Turmel et Madeleine Breton. Des membres du conseil devront être présents. Le coût du repas pour les candidates sera assumé par la municipalité.

#### **Résolution numéro 15 -2015**

##### **Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 4933 à 4970 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

**Varia :** Rien n'a été discuté.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 50 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.  
Adopté à la séance du 2 février 2015.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière

Je, Étienne Parent, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Maire